
H-France Review Vol. 6 (March 2006), No. 27

Anaïs Ségalas, *Récits des Antilles: Le Bois de la Soufrière, suivis d'un choix de poèmes*. L'Harmattan : Paris, Budapest, Torino, 2004. xlvii +157pp. Introduction (par Adrianna M. Paliyenko), Note technique, Bibliographie sélective (Ecrits d'Anaïs Ségalas, ouvrages critiques, historiques et littéraires, bibliographie complémentaire : esquisses de moeurs coloniales), couverture illustrée, frontispice de la couverture de l'édition de 1886, six gravures, titres en perspectives chez cet éditeur. 17,50 euros (pb). ISBN 2-7475-7461-X.

Compte-rendu par Hélène N. Sanko, John Carroll University.

L'ouvrage

Cet ouvrage est une réédition de l'oeuvre en prose de 1885 d'Anaïs Ségalas (née Ménard) telle qu'elle paraît dans sa deuxième édition datant de 1886. Le médaillon sur la couverture représente le portrait de l'écrivaine qui figure dans la biographie d'Eugène de Mirecourt publiée en 1856. Bien que dans le titre du livre le mot « récits » soit au pluriel, un seul récit y figure, celui du *Bois de la Soufrière*. Il est suivi d'un *Choix de poèmes*, composés par Anaïs Ségalas sur le thème de l'esclavage, du voyage, et de l'oeuvre civilisatrice de la France. Cette publication fera la joie des professeurs de français qui se donnent pour mission de faire lire des oeuvres originales se rapportant au colonialisme, en particulier à la littérature antillaise de la Diaspora.

L'introduction d'Adrienne M. Poliyenko offre non seulement toutes les informations et références nécessaires pour apprécier la contribution d'Anaïs Ségalas, mais encore un éclaircissement modèle sur le terme de « créole » que le lecteur retrouve dans le récit et dans les poèmes. A l'origine, il s'agit d'un terme réservé aux personnes de race blanche d'ascendance européenne. Puis le terme fut utilisé comme adjectif descriptif « pour designer tout ce qui avait son origine dans les colonies, par exemple, des esclaves, des bêtes et un mode de vie » (p. xxiv). Mais, au dix-neuvième siècle, dans la poésie d'Anaïs Ségalas, « la Créole, dont la beauté miroite de supériorité morale, représente l'empire français » (p. xxv).

L'auteur

Anaïs Ségalas (Paris, 1814-1893) se place dans la lignée des femmes écrivaines françaises du dix-neuvième siècle qui ont connu un certain succès de leur vivant, et qui ont été oubliées pour revivre dans les mains des chercheurs contemporains qui s'intéressent à la littérature antillaise de la Diaspora. En lisant Anaïs Ségalas, le lecteur averti se rendra compte de son importance du point de vue de l'histoire coloniale de la France ainsi que du point de vue de l'histoire des moeurs. En effet, d'une part le lecteur est transporté aux Antilles françaises de l'imaginaire d'Anaïs Ségalas, et d'autre part il est évident que l'auteur a pleine conscience de ce qui se passe en France et essaye de s'y retrouver. Parisienne de naissance, et ayant toujours vécu en France, Anaïs Ségalas, se voit-elle comme cette Créole dont « la beauté miroite de supériorité morale » ? Sa mère, Anne-Bonn Portier, serait venue de Saint Domingue et lui aurait communiqué des images de souffrance et de révolte. Comme le dit Adrianna Paliyenko : « portée par la pensée dans des pays lointains tout au cours de son siècle colonial, Madame Ségalas fit preuve d'une sensibilité romantique unique, façonnée à l'ombre de l'histoire de Saint-Domingue et de sa mère créole » (p. ix).

Le moment historique

Lorsque l'auteur voit le jour en 1814 certains événements ont déjà profondément marqué les esprits en France aussi bien que dans les Antilles. D'abord, après la Révolution française de 1789, la Constitution française proclame que « *tous les hommes sont nés libres et égaux* » ; c'est ce leitmotiv que l'on entendra dès les premières pages du récit. En 1803, Toussaint l'Ouverture, héros de la Révolution à Saint Domingue, et de qui, selon Ségala, « *tout homme noir est descendant* » (p. 90), meurt en France dans une prison du Jura ; au 1er janvier 1804, naît la première république nègre du monde : Saint-Domingue prend le nom de Haïti. Le 2 décembre 1804, au sacre de Napoléon, une Créole, Joséphine de Beauharnais, devient l'impératrice des Français. Les Créoles sont à l'honneur. L'année 1815 marque l'abolition de la Traite du « bois d'ébène » et l'année 1848, l'abolition de l'esclavage aux Antilles françaises grâce aux efforts de Victor Schoelcher. Mais pour faire face au manque de main d'oeuvre que cela occasionne (les Noirs étant dorénavant des « hommes libres »), on fait venir des Indiens pour travailler dans la canne à sucre ; ce sont les coulis que Ségala mentionne dans son texte (p. 46) Il est évident que l'auteur est parfaitement au courant de ces événements, étant donné que sa mère vient de Saint Domingue. Mais il est important de rappeler qu'elle est tout aussi informée sur ce qui se passe à Paris. Elle fait partie de la société raffinée et elle est au courant de ce qui s'y fait. C'est la raison pour laquelle, lorsqu'elle fait parler le Parisien Roland, en visite à la Martinique, elle lui fait dire qu'il est venu pour étudier « la marche du progrès dans le nouveau monde et l'effet de l'abolition de l'esclavage » (p. 43) ; il se vante aussi d'avoir vu jouer *La Créole* aux Bouffes Parisiens (p. 45). Or cette opérette fut jouée le 3 novembre 1875, ce qui indiquerait que l'entrevue se passe dans les dix années qui précèdent la publication en 1885 du récit *Bois de la Soufrière*.

Les événements de l'histoire du *Bois de la Soufrière* s'échelonnent sur onze chapitres. Dix années s'écoulent entre la première partie (chapitre I-IV) et la seconde (chapitre V-IX). Il s'agit d'un drame qui finit bien. Anaïs Ségala campe ses personnages dans un milieu tropical où les pluies engendrent des forêts gigantesques et denses qui sèment la terreur. Les gravures qui accompagnent le texte communiquent bien cette impression d'un bois que la lave du volcan La Soufrière ne cesse de nourrir. Les gravures qui accompagnent le texte transmettent l'effroi que cette sorte de bois inspire.

Le Lieu

L'histoire commence à la Guadeloupe (p. 3) à La Basse-Terre, et finit à la Martinique dans la ville de Saint-Pierre (p. 39); on y mentionne l'existence de La Dominique et Sainte-Lucie comme des îles où les esclaves en difficulté avaient l'habitude de se réfugier. Tout se passe loin de Saint Domingue mais la révolte de Toussaint l'Ouverture a fait sa marque pour l'éternité et bien que l'on ne mentionne pas encore l'île sous le nom de Haïti, son ombre plane sur les Antillais. Le livre se lit facilement et d'une seule traite. Cet ouvrage trouvera définitivement sa place dans une liste de lectures se rapportant aux Antilles. Le lecteur antillais s'étonnera même peut être que l'écrivaine ait pu si bien imaginer l'atmosphère des îles, et décrire un itinéraire de promenade à travers la ville de Saint-Pierre en précisant le nom de chaque rue.

Au premier chapitre Anaïs Ségala précise certains termes que le lecteur parisien ne connaîtrait pas et nous donne un tableau de la vie quotidienne aux Antilles: une « habitation » c'est tout un village appartenant à un seul propriétaire, d'où le nom « d'habitant » attribué au maître. Ici l'habitant s'appelle Charly de Tercel ; c'est un veuf de 28 ans, père d'une petite fille de trois ans, Rosélis (Rose et lys). Les esclaves devenus libres sont soit « domestiques » au service de la maison et reçoivent des « gages », soit « ouvriers » journaliers dans les champs et sont « payés à la journée ». Quels qu'ils soient, Ségala, ne fait pas d'eux un tableau élogieux : « ils ne sont pas travailleurs...et gâtent par leur inertie la pensée juste et généreuse de l'abolition de l'esclavage (p. 4). De plus, ils parlent un mauvais français, « exilant les « r » de l'alphabet et ...renversant les règles de grammaire (p. 5). Un de ces domestiques, Jupiter, a un fils, Coco qui, lorsque l'histoire commence a environ 8 ans et s'amuse avec Rosélis, tout en observant et

imitant les actions de son père. Le portrait qu'elle donne de lui est peu flatteur : « Jupiter était laid comme un singe, noir comme un merle et voleur comme une pie. Son fils était son portrait en miniature » (p. 7). Sans hésitation, elle s'aventure dans des descriptions anatomiques : « pied difforme, ...cheveux laineux, le nez large et épaté...lèvres noires » (p. 7). Le milieu nous est décrit très justement à travers les éléments de la nature florissante et grandiose de l'île où « le soir, à six heures, la nuit vient tout à coup. » (p. 7) ; le plan de la maison de l'habitant se dessine avec sa galerie où le visiteur trouve un ananas ou un punch pour se donner des forces. Un détail cependant nous fait sentir que les gens de couleur ne vivent pas en ménage. Coco vit avec son père ; sa femme vit seule au service d'une autre habitation à laquelle elle est attachée et il ne lui rend visite que la nuit. Ce chapitre se termine sur un départ en chasse à laquelle le négriillon Coco veut participer en tant qu'« homme libre » bien que son maître, le Créole Charly de Tercel, le lui interdise.

Au deuxième chapitre le lecteur entre dans la forêt de la Soufrière. Deux gravures illustrent cette forêt que l'auteur décrit en identifiant sa végétation qui se compose de fromagers, d'acomats, de baobabs, de palmistes, de fougères arborescentes et de lianes de la grosseur d'un câble. On chasse l'*argouti*, un quadrupède qui tient du lapin et qui vit dans un terrier où il est « logé aussi royalement que l'était Louis XIV dans son palais de Versailles » (p. 14). Malheureusement, pendant la chasse, Charly de Tercel croyant viser un gibier dans un buisson, tire et tue Coco qui s'y cachait ; Jupiter éploré ramène son fils et l'enterre. La mort de son enfant le désespère et son attitude change : « on le sentait gronder dans le coeur du nègre comme le feu central dans le volcan de la Soufrière » (p. 20). Cette image de la rage humaine qui gronde comme un volcan sera reprise par d'autres écrivains, en particulier Aimé Césaire dans son *Cahier d'un retour au pays natal*.

Au troisième chapitre, Jupiter veut se venger et il prémédite d'empoisonner la fille de son maître. Parmi les plantes insulaires, il en existe deux qui empoisonnent : le *brinvillier* et le *mancenillier*. Jupiter choisit le mancenillier et se répète « Oeil pour oeil, dent pour dent, enfant pour enfant » (p. 22). Jupiter met du jus de ce fruit dans la banane de Rosélis espérant une mort subite, mais l'enfant n'en veut pas. Elle veut jouer avec Coco. Le père essaie de la distraire en lui disant que Coco s'est perdu dans la forêt. A cette idée, Rosélis se met à hurler car elle imagine la frayeur de l'enfant dans l'obscurité de la forêt. C'est alors que Jupiter, pour se venger, décide d'enlever Rosalis et de l'abandonner en forêt. Son plan se réalise au quatrième chapitre. On cherche la petite partout, mais en vain. Sur ces entrefaites, Jupiter disparaît. On le soupçonne d'avoir tué la petite pour se venger de la mort de son fils.

Seconde partie: Ch V-XI

« Dix ans s'étaient écoulées depuis le drame de la forêt » écrit Ségalas au cinquième chapitre. Un oncle de la défunte épouse de M. de Tercel, un certain M. Vernand meurt et M. de Tercel doit se rendre chez le notaire de la ville de Saint-Pierre sur l'île de la Martinique car l'héritage va à sa fille Rosélis que tout le monde croit morte. A Saint-Pierre, il rencontre son ami parisien Roland. Leur discussion centre autour du mariage interracial. Roland fait une étude sociologique. Ils parlent de l'égalité depuis l'abolition. Le Parisien brosse le tableau de la réalité présente : « ils sont employés dans vos administrations, ils jugent avec vous à la cour d'assises, ils votent avec vous aux élections ». Mais la réponse de Monsieur de Tercel indique qu'il n'a pas encore intégré cette réalité : « Quelque soit leur fortune et leur position, nous ne leur ouvrons pas nos salons » (p. 43). Au moment de se séparer les deux hommes échangent certaines expressions courantes de cette époque. A la Martinique : « accepter le potage d'amitié » signifiait dîner et « offrir un bout de nègre » consistait à offrir un cigare long et mince, alors qu'en France ce même cigare s'appelait « un négriillon ».

Le sixième chapitre est particulièrement intéressant parce que l'on entend un Créole, Charly de Tercel, expliquer ce que sont les Créoles (p. 46) à son ami parisien Roland en visite à la Martinique. C'est dans

ce chapitre que les informations que Roland donne à propos de Paris nous conduisent à donner une date (entre 1875-1885) aux événements de ce récit. Roland emmène Charly pour faire la connaissance d'une belle Créole, Mme Onélie de Beaumanguier. C'est à cette occasion qu'il rencontre, mais sans le savoir, sa propre fille qui passe pour être la fille de cette dame et qu'elle appelle par le nom d'Isilda. Après cette rencontre, Charly s'entretient avec son ami Roland et découvre qu'Isilda est la fille adoptive de Mme de Beaumanguier et qu'elle l'a trouvée il y a 13 ans dans la forêt de la Soufrière sur l'île de la Guadeloupe. Au septième chapitre, de Tercel retourne chez cette dame et la questionne sur les circonstances de la découverte de l'enfant. Tout mène à croire qu'il s'agit bien de Rosélis. Malheureusement de Tercel est trop impatient de reprendre sa fille, et Mme de Beaumanguier de lui déclarer : « quand la loi m'y obligera » (p. 63).

Au huitième chapitre M. de Tercel entame un procès et prend un avocat. Il commence à espionner Mme de Beaumanguier. Celle-ci fait venir des chevaux et avec Isilda, les cavalières se dirigent vers le Morne Orange. M. de Tercel les suit car il pense que sa fille va être enlevée, mais Mme de Beaumanguier s'arrête près d'une case. Une gravure (p. 69) illustre sa rencontre avec la personne à qui elle rend visite. Il s'agit de son ancienne servante, une vieille négresse, à qui elle apporte sa rente pour lui éviter de descendre en ville. En fait, cette vieille esclave déclare regretter « le bon vieux temps » où elle était esclave.

Au neuvième chapitre, tout le monde se retrouve au palais de justice de Saint-Pierre. Toute la ville est divisée en deux camps : le camp des Blancs et le camp des Noirs. Il est question des liens du sang et des liens du cœur. De l'histoire de M. de Tercel, on ne retient que l'accusation contre Jupiter. De Tercel doit fournir des témoins. La situation semble désespérée lorsque Roland apparaît avec son serviteur nègre, Androclès. C'est précisément cet Androclès qui va sauver la situation au chapitre suivant car il connaît Jupiter et ce dernier se trouve précisément aujourd'hui à Saint-Pierre. Androclès le trouve et l'interpelle. C'est alors que quelqu'un de la foule demande s'il est le Jupiter accusé en justice. Comme il s'agit bien de la même personne, Jupiter se voit porter en triomphe par le camp des Noirs ; une gravure illustre cet événement. Et la voix d'Anaïs Ségalas de se fait entendre : « Donc, messieurs les nègres qui ne cultivent plus guère la canne à sucre, mais qui cultivent toujours l'émeute et sont les dignes descendants de Toussaint Louverture, se sentaient dans un de ces moments nerveux qui poussent la foule à l'agitation fébrile. » Jupiter est poursuivi. Il se réfugie dans la forêt du Morne Orange. Malheureusement un serpent le mord et il meurt après avoir avoué son geste devant témoins. Finalement, non seulement le tribunal reconnaît les droits paternels de M. de Tercel, mais encore, ce dernier épouse la mère adoptive de sa fille, la belle Créole Madame Onélie de Beaumanguier.

Un Choix de poèmes

En ce qui concerne ce *Choix de poèmes*, il est important de signaler que dans son introduction, Adrianna Paliyenko offre une profonde analyse de ces poèmes et donne une explication détaillée de l'ambiguïté dans laquelle se trouve leur auteur.

Certains poèmes sont tirés de deux recueils. C'est le cas des poèmes « *Première Algérienne : L'Esclave* » et « *Septième Algérienne : Les Françaises à Alger* » trouvés dans *Les Algériennes* (1831), tandis que le poème en quatre parties « *Le Voyageur* » vient des *Les Oiseaux de passage* (1836). Trois autres poèmes: « *Le Sauvage* », « *Un Nègre à une Blanche* » se présentent indépendamment et datent probablement de la veille de l'abolition de l'esclavage, seul le poème « *La Créole (L'Esclavage)* » est daté de 1847 (p. xxi).

Anaïs Ségalas donne à sa poésie une forme noble et classique : elle fait alterner les vers octosyllabiques et les alexandrins et certaines rimes telles que « vengeance/indépendance, âme/flamme, ou maître/traître, expriment à certains moments le profond ressentiment de l'Africain arraché à son continent,

enchaîné et vendu. Le poème L'Esclave par exemple n'est qu'une diatribe contre l'esclavage (Esclave ! esclave ! moi !...). Le poème se termine sur un envoi de deux vers qui résumant la rage intérieure indélébile qui gronde comme un volcan dormant: *Il dit son maître arrive, il s'éloigne en silence, / Et l'écho du barbare a répété : Vengeance!*

« *Les Françaises à Alger* », se présentent sous deux formes : un poème en prose qui rappelle le courage de l'épouse d'un soldat à la bataille d'Alger, et un poème en vers, plus solennel, qui glorifie l'héroïsme des femmes françaises. Le poème révèle la citoyenne qui se rallie sous le drapeau français dans l'oeuvre civilisatrice de la France. Ce thème est repris dans « *Le Voyageur* ». Là, le marin français se donne pour mission de faire le tour du monde et d'embarquer sur le brick *Le Vaillant*.

Dans « *Le Sauvage* » Ségélas inaugure l'image de l'apport de l'Européen sous la forme de la pendule qui divise le temps. Elle exprime l'attitude de l'indigène dans ces mots : « Il s'en va, ...Oh ! Qu'il parte ! ». A une époque où l'on discute et évalue l'être humain selon sa couleur, Ségélas, dans *Un nègre à une Blanche*, inaugure le thème de l'amour aveugle à la couleur de la peau. Enfin dans « *La Créole (L'Esclavage)* » elle embrasse l'oeuvre civilisatrice de la France qui va métamorphoser l'indigène : « A la pauvre chenille, il ne faut que des ailes ! » (p. 151). Les derniers vers ne laissent aucune ambiguïté cependant : « Le nègre, libre un jour, [...] viendra servir les blancs ».

Conclusion

L'histoire coloniale de la France restera un sujet de débat. On ne peut refaire le passé. Une oeuvre comme celle d'Anais Ségélas offre la possibilité de retracer les émotions refoulées surtout associées à l'esclavage, et de les valoriser. *Le Récit du Bois de la Soufrière* se termine sur la notion que la loi peut résoudre les conflits. Ce récit et la relecture des poèmes d'Anais Ségélas ne peuvent que favoriser une prise de conscience, et de ce fait une meilleure compréhension des conséquences à long terme de l'histoire coloniale française qui se manifestent de nos jours.

Hélène N. Sanko
John Carroll University
hsanko@jcu.edu

Copyright © 2006 by the Society for French Historical Studies, all rights reserved. The Society for French Historical Studies permits the electronic distribution of individual reviews for nonprofit educational purposes, provided that full and accurate credit is given to the author, the date of publication, and the location of the review on the H-France website. The Society for French Historical Studies reserves the right to withdraw the license for redistribution/republication of individual reviews at any time and for any specific case. Neither bulk redistribution/republication in electronic form of more than five percent of the contents of H-France Review nor re-publication of any amount in print form will be permitted without permission. For any other proposed uses, contact the Editor-in-Chief of H-France. The views posted on H-France Review are not necessarily the views of the Society for French Historical Studies. ISSN 1553-9172